

Rom le 22^e Mars
an 13.

Ecole Jean -

N^o 5

107

1^e Lettre

Le Directeur -

à Son Excellence le Ministre de l'Instruction

publique

Vous me presenez par votre lettre que vous m'avez fait l'honneur
de m'adresser, datée du 9 vendémiaire dernier, qui est restée en
ma disposition une somme de cinq cent quatre vingt francs
quatre vingt neuf centimes pour former avec les dix huit cent
soixante six francs onze centimes restés entre mes mains
suivant mes derniers Comptes de l'an six mille sept cent
soixante deux à MM. Quinquin et Debout, pour traitement de
cette même année, mais ces sommes ne seront prises et

^xdisposés
mités à moi
Comment ferai-je

que sur les fonds à recouvrer de cette année, et il est
Comment ferai-je, ^{si je n'ai} Comment ferai-je et arriérés pour satisfaire
à leurs devoirs par des travaux d'émulation, Comment
ferai-je par son retour dans leur patrie, j'ai
jei déjà observé dans l'expédition à procurer des dans
toutes les parties de l'administration de cet établissement
il est impossible qu'il existe ~~de tels papiers~~

~~excellente et a dit le moi germinat au en se ordonné
de solder mes Comptes de l'an six mille sept cent
soixante deux sans effet, et se doit encaisser et être
remboursé des avances que j'ai fait pour le service de
l'an six mille sept cent
soixante deux.~~

Je prie le Conseiller votre Excellence de prendre tel
parti que la Sagesse suggèra pour mettre à ma disposition
la somme ci-dessus mentionnée, et faire pour l'année en
cours, six mille sept cent soixante deux, et de l'an six mille sept cent
soixante deux.

Ecole Jean -

107 bis

Rom le 22^e Mars
an 13

à Son Excellence le Ministre de l'Instruction

2^e Lettre

excellente

J'ai eu l'honneur de vous adresser que par le décès de M. alpha, gardien
général de l'école, il s'est vu à un moment donné la place de ce gardien
qu'il a occupée pendant l'absence de M. alpha, et qui suivant l'usage de
l'école, a été rempli par M. gamma, qui devait le remplacer, mais

~~Je prie votre Excellence de me faire dire par le
 rembourse de avances que j'ai fait pour le service de
 l'an dix~~
 Je prie la suite de votre Excellence de prendre tel
 mesure que la Logique suggerera pour mettre à ma disposition
 la somme cidessus mentionnée nécessaire pour compléter le
 traitement pecuniaire de m^r Guerin et Dubout.

Leol. J. -
 Le 12^{me} Decembre 1792
 au 13 a La Haye sur

107 bis

2 Lettre
 Excellence

J'ai eu l'honneur de vous observer que par le décès de M. alphonse gaudin
 un homme qui s'est vu à voyager dans la classe des peintres
 de l'an dix & de l'an onze et qui suivant l'incendie de
 spectant ~~l'Etat~~ M. Gaudin qui devait le remplacer, mille
 dont M. Douillon est à Paris non obstant les ordres du depart
 ne fera point maintenant le voyage d'Italie pour ne rester que sept
 à huit mois je pense qu'il aura formellement renoncé et ces
 conséquences de la une autre place dans la même classe viendra à
 voyager M. Gaudin doit occuper comme étant le plus ancien
 je prie votre Excellence de donner cet ordre nécessaire afin qu'il
 ait deux articles permettant de le rendre à son destination et profiter
 des avantages que le gouvernement se accorde à leur salut
 j'ai l'honneur d'être avec respect de votre Excellence
 et de son Excellence le comte de Turgot

3 Lettre
 Le Directeur de l'École
 Le 22 Decembre 1792

107 ter

Excellence
 Du 9 Decembre 1792
 C'est une grande grace que la lettre que vous m'avez fait l'honneur
 de m'adresser qui est intitulée de nouveau mon compte de l'an
 dix & de l'an onze que je vous ai fait passer - le projet
 avait principalement pour but de faire disparaître une erreur
 qui existait depuis l'an dix & de l'an onze, et l'absence d'une
 somme de cinq mille francs sur une lettre de change
 le 6^{me} 1792.

Decembre 1792. an 11 que l'on a postérieurement
 l'absence de l'opération de l'an dix, tandis que l'un est par
 rapport qui sont des dépenses

Monsieur de Maillebois m'a écrit à Paris m'ayant été écrit de départ
 m'avaient point en attendant le voyage d'Italie pour ne rester que sept
 à huit mois je pense qu'il aura formellement renoncé et en
 conséquence de la même place dans la même cloche viendra à
 vequer l'Etat qui doit l'occuper comme étant le plus ancien
 je vous prie votre excellence de donner cet ordre certain afin que
 ces deux articles puissent se rendre à leur destination et profiter
 des avantages que le gouvernement se propose à leur salut

L'Etat
 Le Directeur de l'Etat le 27 Janvier 1707 107 ter

excellent de 9 Janvier an 11.

Vous me priez par la lettre que vous m'avez fait l'honneur
 de m'adresser qui est intitulé de nouvelles monnaies de l'Etat
 ou de l'argent le métal qui se vous avait fait passer - Le projet
 avait principalement pour but de faire des paiements en espèces
 qui existe depuis l'usage de deux ans, et l'argent de l'Etat sur
 l'Etat de cinq mille francs sur une lettre de change

~~le 6 Juin 1702... de l'année an 11 que l'on a postérieurement
 introduit sur l'exercice de l'Etat... et qu'il ne
 présentait en fait que l'usage de l'argent...
 l'usage de l'argent... et qu'il ne
 présentait en fait que l'usage de l'argent...~~

Ces cinq mille francs se trouvent employés dans le Compte
 Spécial que j'ai rendu de l'Etat au Nom de l'Etat
 de France, en date du 10 Mars an 11. et est donc inscrit
 sur l'Etat de l'Etat... et l'usage de l'argent...
 sur l'exercice de l'Etat... et l'usage de l'argent...

on il est impossible de rendre un compte
 de la même valeur de l'Etat sur une lettre de change de
 24 Juin 1702... et l'usage de l'argent...
 de meubles - A tout je me propose de rendre un compte
 postérieur ou l'usage de l'argent... et l'usage de l'argent...
 cette dernière l'Etat... et l'usage de l'argent...
 que je rendi mes comptes - Je vous prie de m'excuser sur
 une demande... et l'usage de l'argent...
 cette demande est d'autant plus... et l'usage de l'argent...